



Centre de Formation à la Microkinésithérapie

s.a.r.l. Bénini - Grosjean
Maisonville - F- 54700 Pont à Mousson
Tél : 03 83 81 39 11 / Fax : 03 83 81 40 57

RCS Nancy B 333133320 - APE : 8542Z - N° déclaration d'activité : 41 54 0126754

Pont-à-Mousson, le 21 mars 2016

A l'attention de M. Serge BLISKO
Président de la MIVILUDES
13 Rue Vaneau
75007 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai lu avec beaucoup d'attention la convention de partenariat entre le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes et la Miviludes accessible sur le site du CNOMK ainsi que l'ensemble du dossier qui accompagne cette convention.

Dans ce dossier figure une interview de M. Georges Fenech qui donne des informations et des recommandations aux patients concernant les dérives sectaires qui pourraient apparaître dans la pratique des soins effectués par des professionnels de santé et qui mentionne qu'ils peuvent interroger la Miviludes à ce sujet.

Je me permets donc de vous interroger concernant la pratique de la microkinésithérapie et les dérives sectaires. En effet, le CNOMK mentionne la microkinésithérapie dans la liste des techniques non conventionnelles qui peuvent débouchées sur des dérives thérapeutiques et, selon leurs propos, « ... ces dérives (thérapeutiques) font le lit des dérives sectaires ». J'ai donc demandé au CNOMK de justifier cette accusation ou de rectifier sa déclaration. Vous trouverez en pièce jointe la lettre que j'ai adressée à Madame la Présidente à ce sujet. Comme je n'ai reçu aucune réponse de sa part concernant cette accusation, je m'adresse à vous pour savoir si vous avez reçu des plaintes pour dérive sectaire concernant la microkinésithérapie.

Vous comprendrez sans doute cette démarche qui vise simplement à éviter des amalgames faciles et à confondre toute recherche scientifique qui essaie de se faire en respectant les critères spécifiques établis par la communauté scientifique, à des dérives sectaires.

Dans l'attente d'une réponse précise de votre part, je vous adresse, Monsieur le Président, mes plus respectueuses et cordiales salutations.

Daniel GROSJEAN

PJ : Copie de la lettre du adressée à la Présidente du CNOMK le 21/01/2016

1